BILAN D'ACTIVITE

Du 1er juin 2022 au 31 décembre 2023

Prestation d'accompagnement social pour le personnel de l'INP Toulouse

Delphine CURIS
Assistante sociale du personnel

Sommaire

1	Le service social du personnel	p. 2 à 4
2	Modalités de fonctionnement	p. 5 à 6
3	Profils des agents rencontrés	p. 7 à 8
4	Modalités de contacts	p. 9 à 11
5	Problématiques rencontrées	p. 12 à 18
6	Bilan de l'année 2022-2023	p. 19
7	Conclusion et perspectives 2024	p. 20
8	Annexes	p. 21

1 - Le service social du travail

Ethique professionnelle et déontologie

L'accompagnement social est réalisé par une assistante sociale prestataire. Elle exerce sa mission dans le respect d'un cadre d'intervention régi par les règles éthiques et déontologiques de sa profession.
L'assistante sociale a un devoir de confidentialité et est tenue au secret professionnel (Code Pénal Art. 226.13 et 226.14, Code de l'Action Sociale et des Familles Art. L411.3). Elle ne peut transmettre d'information à un tiers qu'avec l'accord du salarié.
Le respect du secret professionnel, la confidentialité, la neutralité et la libre adhésion du salarié ou de l'agent à tout projet le concernant sont les fondements de sa pratique professionnelle.

Missions

L'assistante sociale du personnel est un acteur de l'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions au Travail. Son rôle consiste à accueillir, écouter, conseiller, soutenir et accompagner les salariés / les agents confrontés à :

- **des préoccupations liées aux différentes étapes de leur vie professionnelle** *(mobilité professionnelle, congé maternité/paternité, maladie grave, handicap au travail, maintien au poste de travail, inaptitude, départ à la retraite, …)*
- **des fragilités personnelles/familiales ou des accidents de la vie** *(séparation/divorce, problème de santé, handicap d'un enfant, difficultés budgétaires, dépendance d'un parent âgé, maladie ou décès d'un proche ….)*

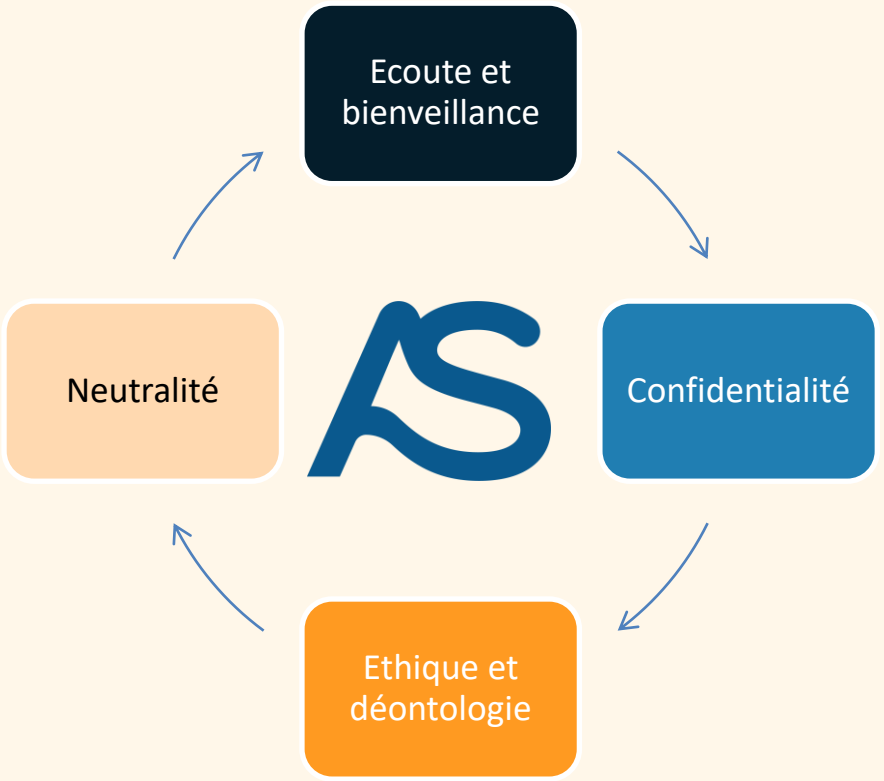
1 - Le service social du travail

L'assistante sociale participe à la recherche d'une meilleure qualité de vie au travail en conciliant **les orientations de l'établissement** et **les préoccupations des agents,** et ce dans l'intérêt **de toutes les parties prenantes**.

L'assistante sociale intervient toujours avec **neutralité et impartialité**.

Elle apporte aux personnes des réponses adaptées à leurs demandes et à leurs préoccupations tout en s'appuyant sur le **cadre juridique** et **les obligations légales de l'établissement.**

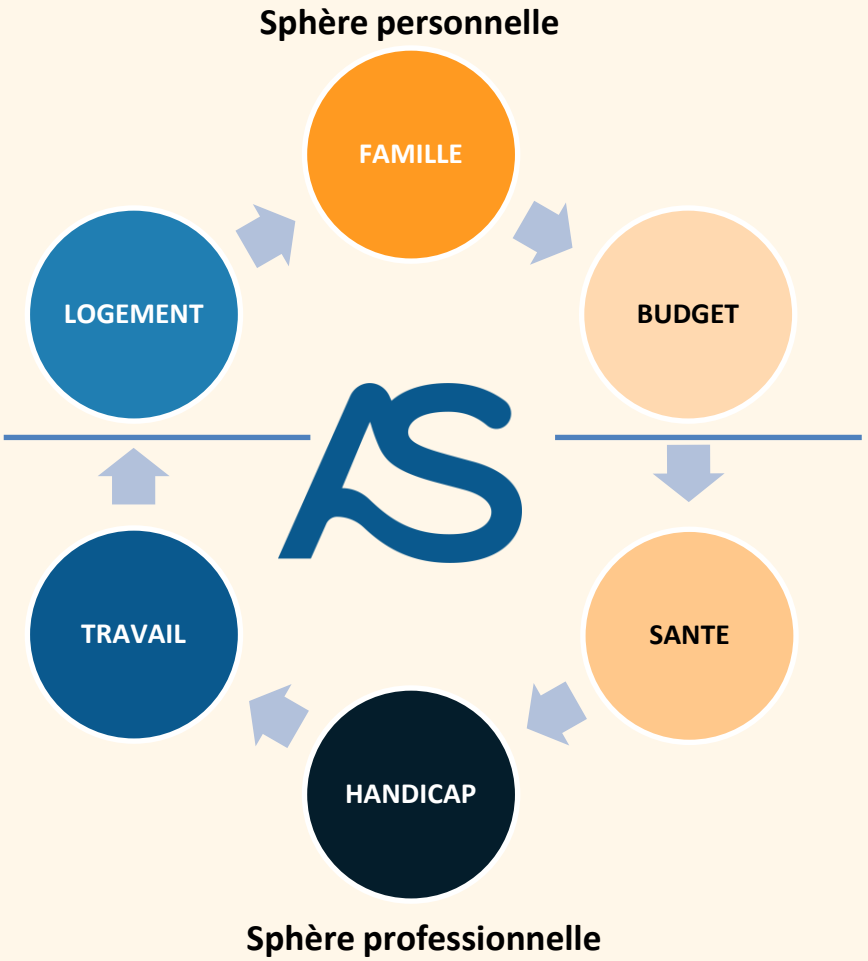
L'assistante sociale intervient dans le respect des **règles éthiques et déontologiques** encadrant sa profession.



1 - Le service social du travail

Le positionnement de l'assistante sociale du personnel se distingue par son **accompagnement global et personnalisé** qui touche à la fois les **sphères personnelles et professionnelles des agents**, les deux étant intimement liés.

La mission de l'assistante sociale s'inscrit pleinement dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail **en aidant le personnel à mieux harmoniser l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle.**



2 - Modalités de fonctionnement

Ce rapport présente l'activité de **l'assistante sociale intervenant sur le site de l'INP du 1er juin 2022 au 31 décembre 2023.**

- **Organisation de l'intervention de l'assistante sociale**

La prestation se répartit comme suit :

- **3 permanences / mois sur les sites des 3 écoles : ENSIACET, ENSEEIHT, ENSAT.**
- **Le périmètre d'intervention** est l'ensemble des sites de l'INP.

Les permanences sont d'une durée de 5h00 et se déroulent de **10h30 à 15h30.**

- **18 permanences sur site** réalisées en **2022**
- **33 permanences sur site** réalisées en **2023**

2 - Modalités de fonctionnement

Communication liée à la prestation

- Un **planning semestriel** est envoyé au service RH qui gère la diffusion auprès de l'ensemble du personnel INP.

Cette diffusion se fait via des affiches papier dans les lieux collectifs mais aussi par diffusion sur les écrans dynamiques.

- Différents supports de communication liés à l'actualité sociale et juridique ont été envoyés pour diffusion auprès du personnel.

  - **En 2022**, **2 Bulletins d'information** ont été envoyés.
  - **En 2023 :**
    - **1 Bulletins d'information** - Octobre
    - **1 Communication** Octobre Rose
    - **1 Focus Mensuel** : Bourses étudiantes

Depuis le mois d'octobre 2023, nous envoyons des Flash Info qui ne traitent que d'une seule actualité à la fois.

3 - Profil des agents rencontrés

- **Du 1er juin 2022 au 31 décembre 2022, 18 agents** ont rencontré **l'assistante sociale**
- **Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, 49 agents** ont rencontré **l'assistante sociale.**

- **Au total sur la période 2022-2023, ce sont 67 agents qui ont eu recours à la prestation sociale.**

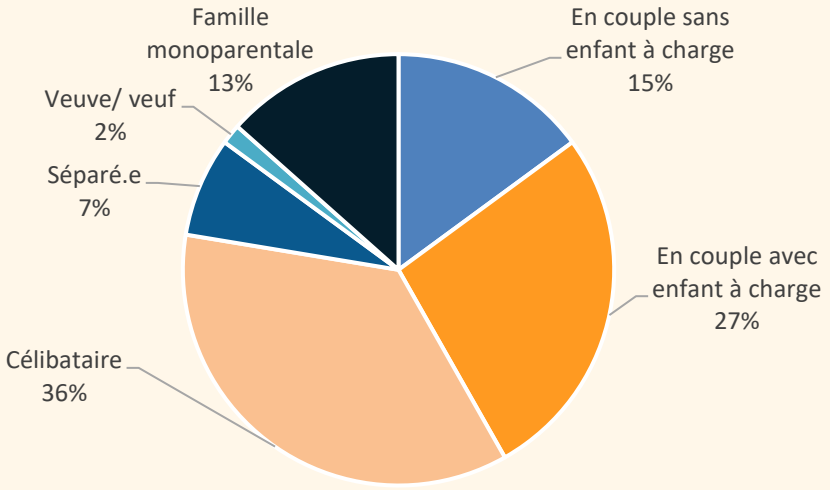
Parmi les agents accompagnés

- **37 femmes** (55%) et **30 hommes** (45%)

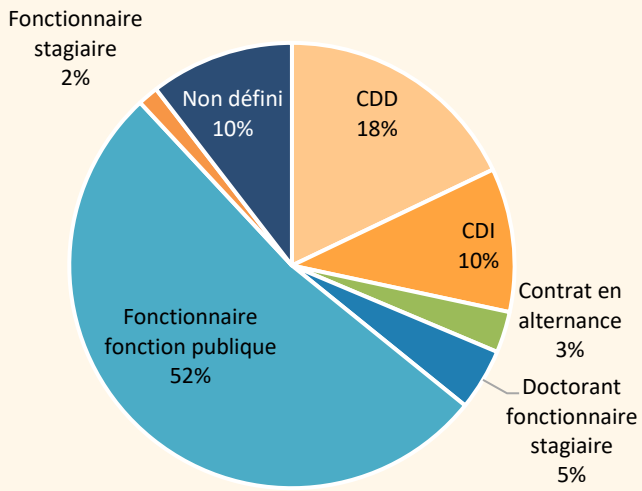
Au niveau de la situation familiale

- **58% des agents vivaient seuls** dont :
  - **13% de familles monoparentales**
- **42% des agents vivaient en couple** dont :
  - **27% avec des enfants à charge**

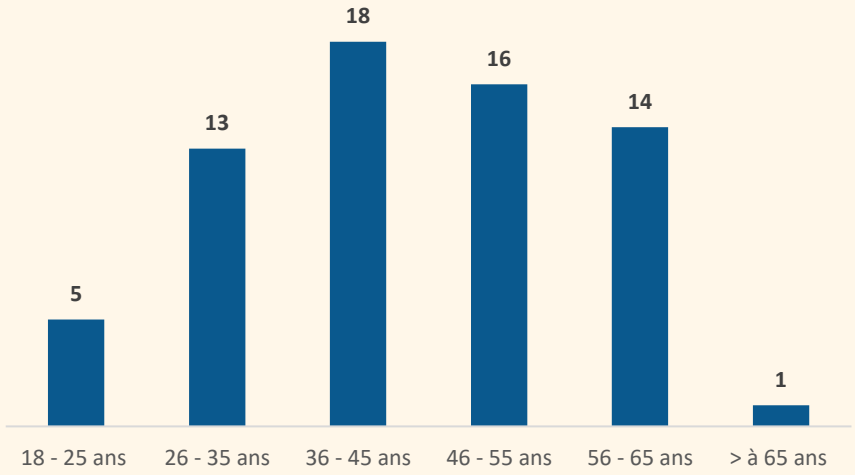
Situations familiales



3 - Profil des salariés rencontrés



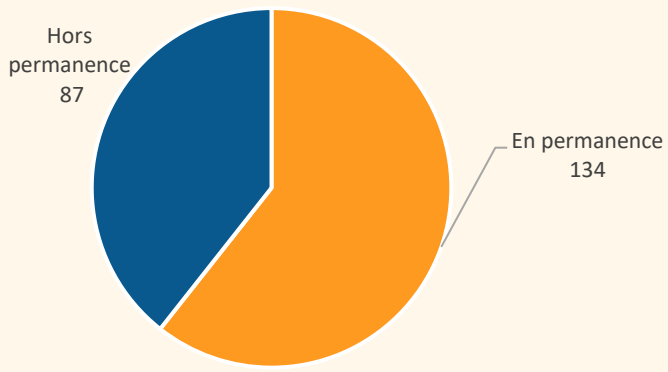
Nombre d'agents par tranches d'âge

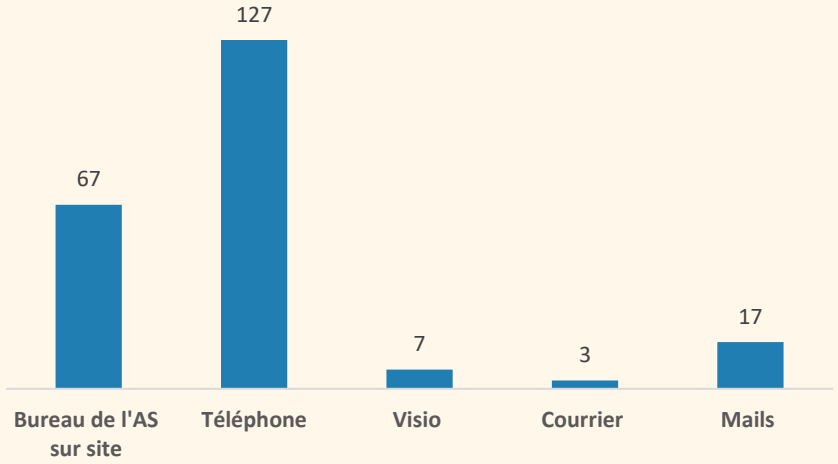


Concernant la situation professionnelle, plus de la **moitié** des agents rencontrés **ont le statut de fonctionnaire titulaire 52%.**

De plus, **50% des personnes rencontrées** ont **entre 36 et 55 ans.**

4 - Modalités de contacts





Sur la période, **67 agents** ont été accompagnés et **221 entretiens** ont été réalisés.

Parmi ces entretiens :

- **134** ont été réalisés **lors des permanences sur site** (60%)
- **87** ont été réalisés **en dehors des permanences sur site** (40%)

La proportion des entretiens réalisés en dehors des permanences sur site est importante et montre l'importance du travail de suivi des situations pour l'assistante sociale.

- **58% des entretiens** sont réalisés par **téléphone.** La moitié de ces entretiens téléphoniques ont lieu sur le temps de permanence sociale.

Ils ont concerné essentiellement des agents en arrêt de travail et dans l'incapacité de se déplacer sur site pour rencontrer l'assistante sociale.

- **30% des entretiens** ont été réalisés au **bureau de l'assistante sociale**.

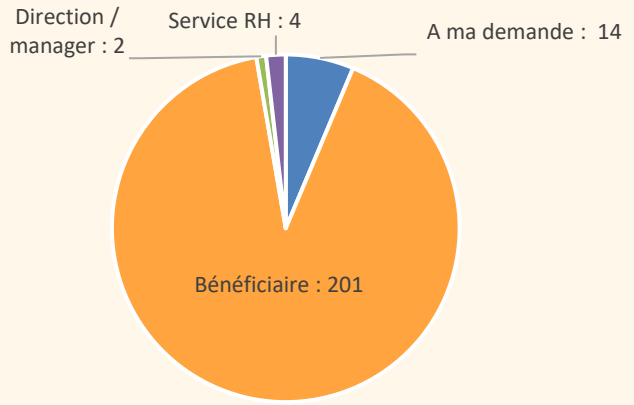
- **12% des autres entretiens** (visio, courriels) ont également été réalisés en dehors des permanences sociales sur site.

4 - Modalités de contacts

Concernant l'origine des **221 entretiens** :

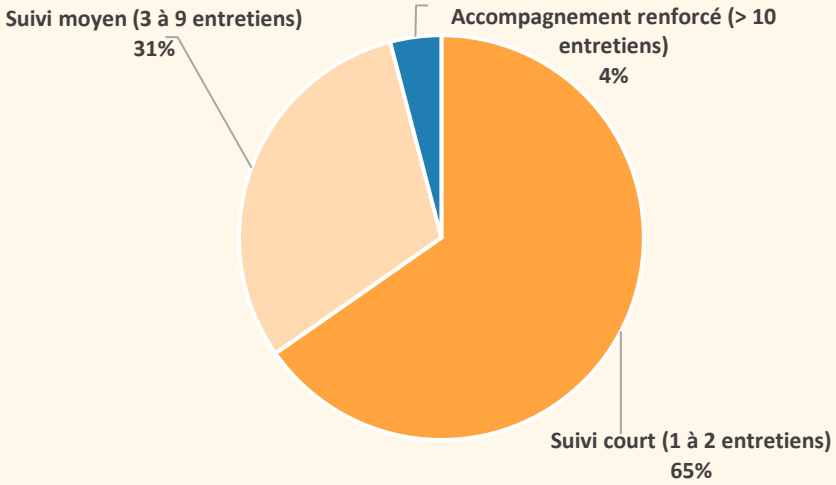
- **201** ont été réalisés **à la demande de l'agent concerné**
- **14** ont été réalisés **à ma demande**
- **4** suite à une orientation du **service RH ou QVTC**
- **2** suite à une orientation de la **direction**

MODALITES DE CONTACTS avec les AGENTS



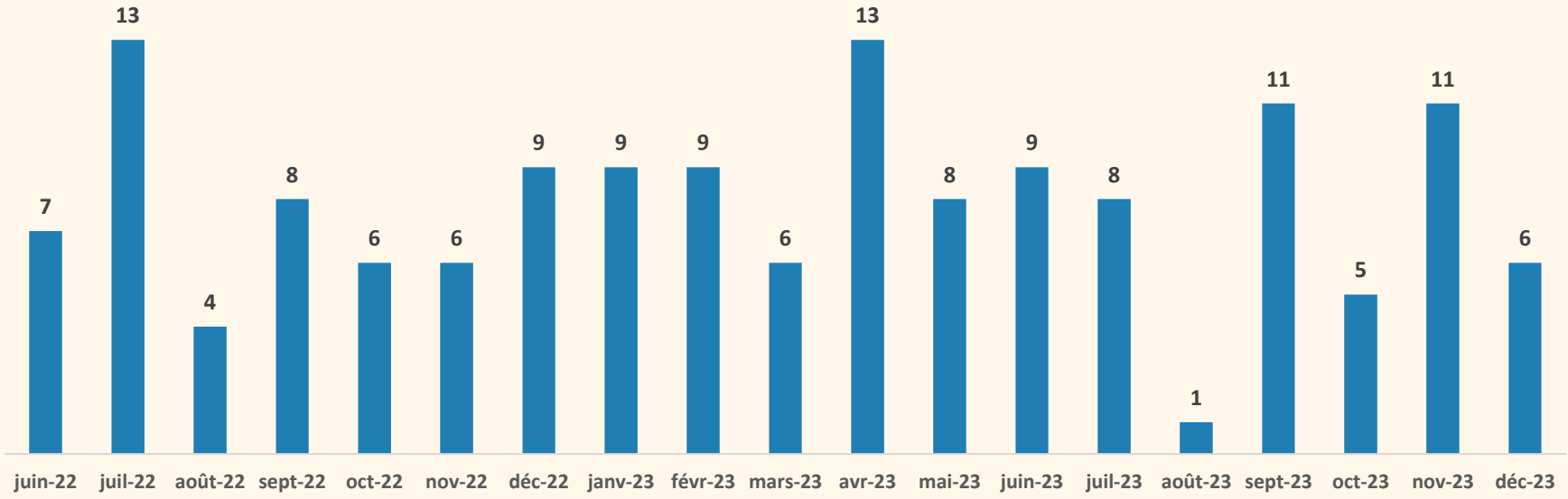
Parmi les agents accompagnés

- **32** ont bénéficié d'un **suivi moyen**
- **15** ont bénéficié d'un **suivi court**
- **2** ont bénéficié d'un **accompagnement renforcé**

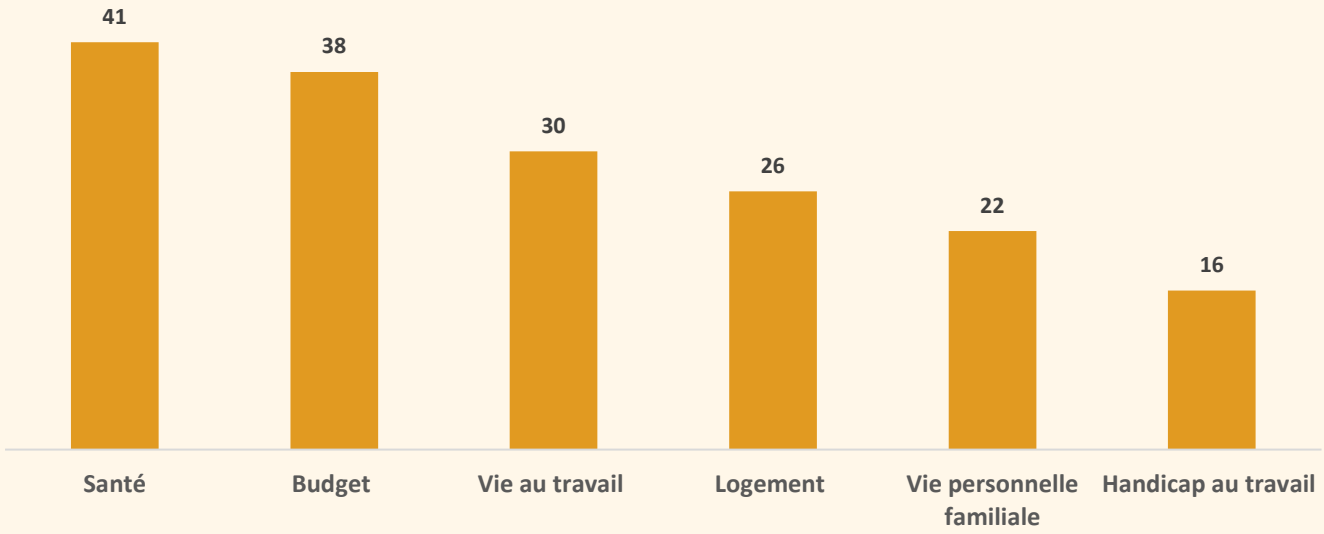


4 - Modalités de contacts

EVOLUTION DU NOMBRE D'AGENTS SUIVIS MENSUELLEMENT sur l'année 2022-2023



5 - Problématiques rencontrées

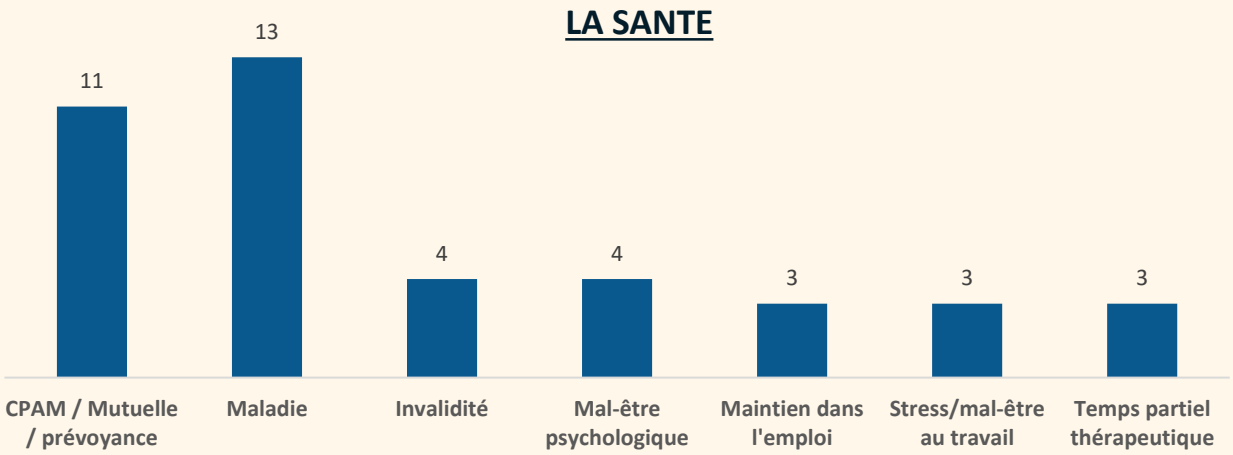


Sur la période 2022-2023, la **1ère préoccupation** exprimée par les agents est la **santé** (41 demandes).

Les **3 autres principales préoccupations des salariés portent sur :**

- **Le budget : 22% des demandes**
- **La vie au travail : 17% des demandes**
- **Le logement : 15 % des demandes**

5 - Problématiques rencontrées



27%

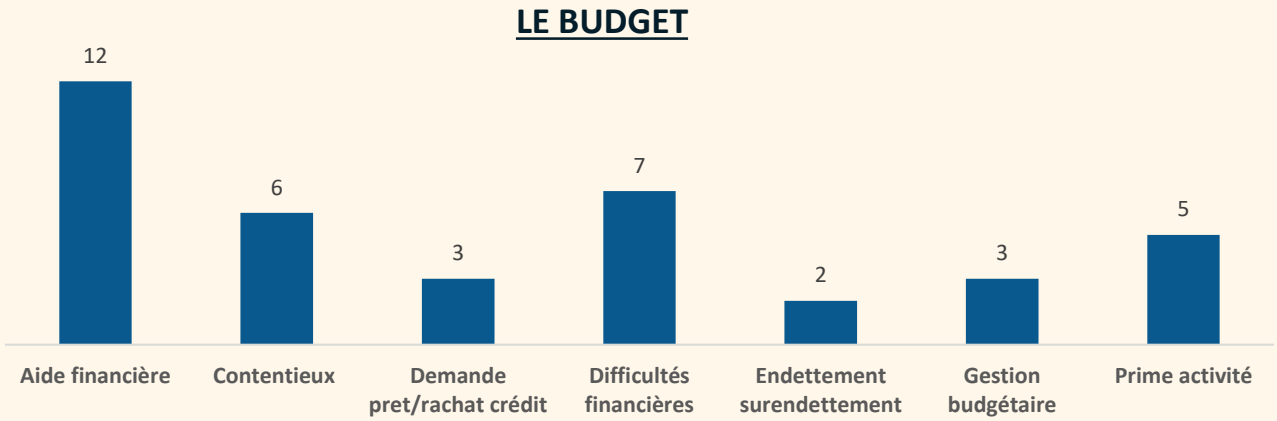
des demandes

En 2022 - 2023, l'assistante sociale a accompagné **26 agents** (1/3 des personnes) confrontés à une **problématique de santé ce qui est très important.**

Les entretiens liés à la santé sont orientés vers **l'accès aux droits** (mutuelle, prévoyance) et sur les **impacts de l'arrêt de travail sur la rémunération** (prévoyance). Parmi les agents rencontrés, beaucoup n'avaient pas de prévoyance ce qui a des impacts conséquents sur l'équilibre budgétaire. Plusieurs ont été confrontés à de réelles difficultés de **maintien en emploi (3)** avec des **situations d'invalidité (4)** ou la mise en place de **temps partiel thérapeutique (3).** L'assistante sociale a **une mission de prévention de la désinsertion professionnelle** qui consiste - à travers ces accompagnements - à aider les agents à se maintenir à leur poste autant que possible.

La **forte collaboration entre le médecin du travail et le service RH** a permis de travailler de façon pluridisciplinaire et coordonnée pour apporter les réponses les plus adaptées aux agents notamment sur les aides à la reprise de travail ou pour les agents en situation d'arrêt longue durée.

5 - Problématiques rencontrées





L'assistante sociale a accompagné **24 agents** avec une **problématique liée au budget.**

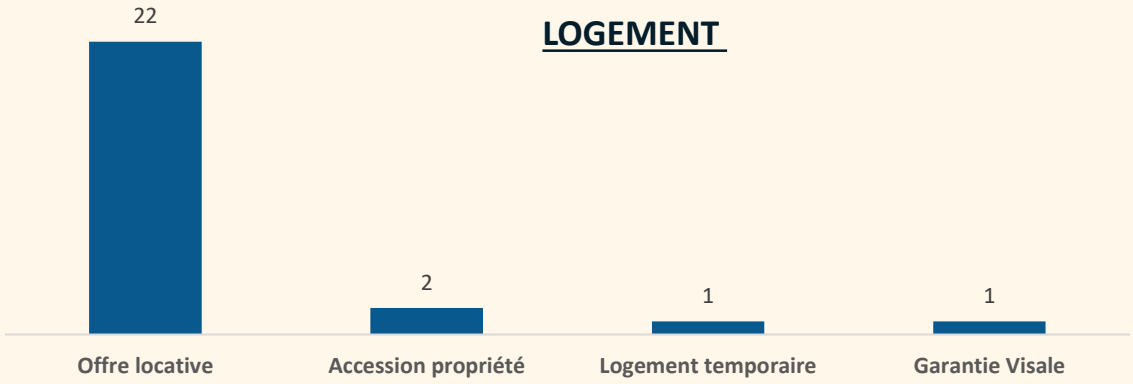
12 agents ont bénéficié d'une aide financière. **Une commission d'action sociale interne à l'INP a été créée début 2023.**

L'assistante sociale a présenté au total **7 dossiers en 2023** parmi lesquels : **6 ont reçu un avis favorable**. C'est **un budget de 4 900 € qui ont été débloqués en 2023 lors de cette commission.**

Parmi les 24 agents accompagnés **: 6** étaient dans des **situations complexes avec des contentieux en cours** (impayés), **7** avaient de réelles **difficultés financières** avec des déséquilibres budgétaires, **2** étaient en **situation d'endettement**, **3 primes d'activité** ont été demandées et ont reçu une suite favorable, **3 demandes de rachat de crédit** ont été demandées.

Certains agents en arrêt de travail et sans prévoyance se retrouvent sans complément de salaire ce qui a des répercussions graves sur leur budget.

5 - Problématiques rencontrées





Sur la période, 23 agents ont été accompagnés dans leur demande liée au **logement** (soit 1/3 des agents accompagnés).

22 demandes ont concerné l'accès au **logement social** dans un contexte de séparation, de mutation ou de fragilité financière.
L'accès au logement social peut-être un levier pour rééquilibrer des budgets tendus lorsque les personnes logent dans le parc privé.

Le rôle de l'assistante sociale est d'informer et d'aider aider les agents à transmettre leur demande de logement social . Elle soutient l'instruction des demandes et veille à la complétude et au suivi des dossiers.
4 canaux sont possibles pour les accès au logement social :

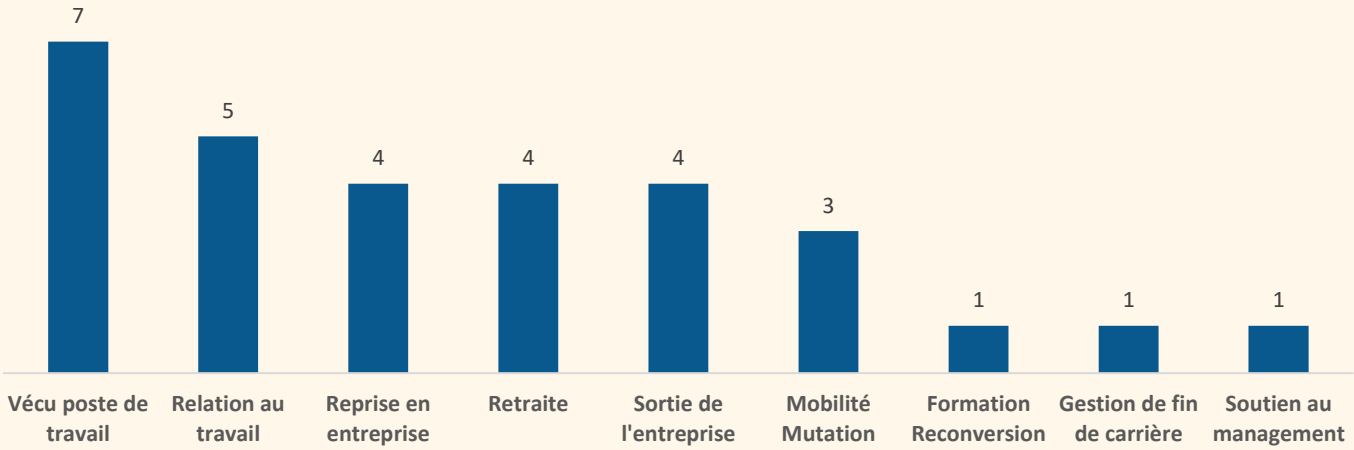
- *Le SRIAS*
- *Les logements sociaux via le contingent de réservation préfectoral*
- *Les bailleurs sociaux (CDC habitat …)*
- *Le DALO (pour les demandes prioritaires)*

Au total, l'assistante sociale a aidé à instruire **20 demandes pour ces agents.**
Sur **les 5 demandes positionnées sur le SRIAS, 2 agents ont pu accéder à un logement social par le SRIAS.**

A noter, le très bon partenariat avec le SRIAS qui s'est rendu très disponible au démarrage des positionnements des agents de l'INP sur les offres.

5 - Problématiques rencontrées

LA VIE AU TRAVAIL



17%

des demandes

Au total, ce sont **20 agents** qui ont été accompagnés sur cette thématique et ont représenté au total **47 entretiens.**

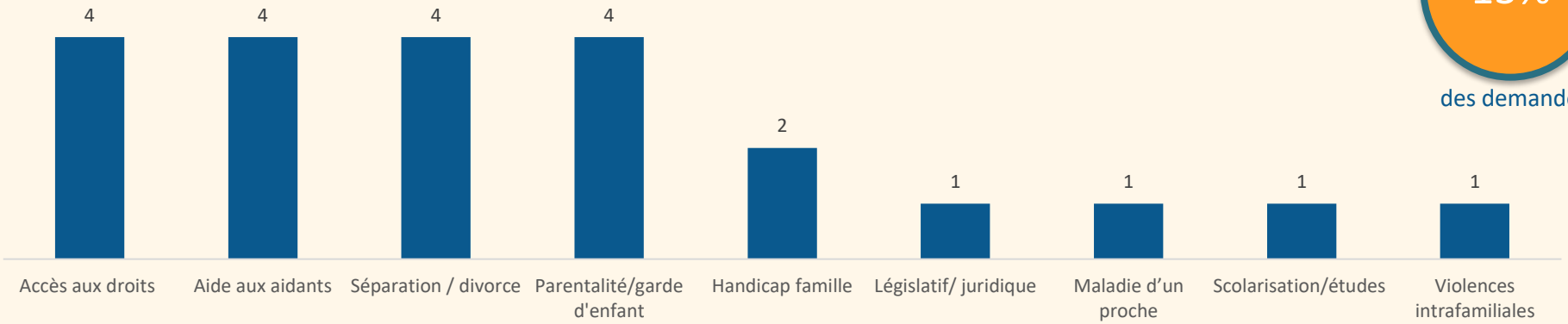
Les **ressentis des agents (7)** concernant leur vécu au poste de travail sont centrés sur l'ambiance au travail, le sens donné à leur poste et aussi sur les évolutions et les changements organisationnels. On retrouve **5 préoccupations** liées aux **relations au travail** qui s'expriment lorsque le contexte relationnel est moins porteur ou que des conflits apparaissent dans l'environnement professionnel.

Ces préoccupations font que la **sortie de l'établissement** a été évoquée à **4 reprises** mais également des projets de **reconversion formation ou de mobilité (4).**

4 situations ont concerné des **accompagnements de fin de carrière**. L'assistante sociale apporte une expertise sociale sur le calcul de l'âge de départ à la retraite à taux plein, l'aide à la régularisation du relevé de carrière …

5 - Problématiques rencontrées

LA VIE PERSONNELLE / FAMILIALE



13%

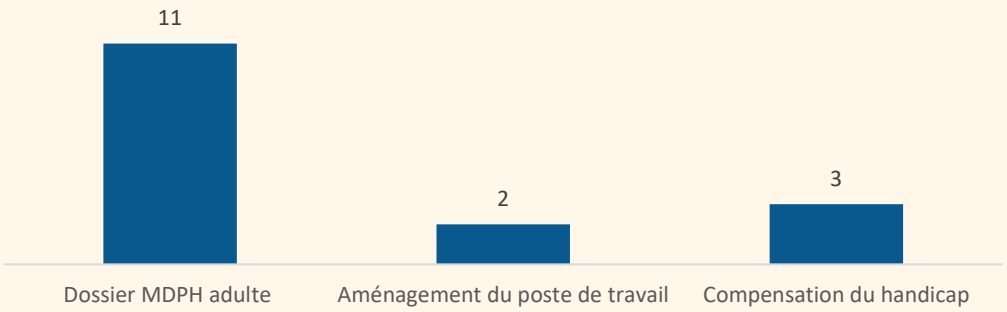
des demandes

En 2022-2023, les agents ont exprimé **22 demandes liées à la vie privée/familiale soit 13% des demandes totales.**

- **4 demandes liées à l'accès aux droits** souvent liées à des informations sur les prestations sociales (droit à ouvrir suite à un défaut d'information)
- On relève un besoin de soutien moral et d'informations sur les aides spécifiques pour des agent **en situation d'aidant familial que ce soit pour un parent âgé dépendant (4)** ou **un enfant en situation de handicap (2).**
- **Les contextes de séparation / divorce (4)** entrainent un besoin de soutien sur les difficultés quotidiennes, les démarches juridiques liées à la garde d'enfants et plus largement à un besoin d'écoute dans un moment de fragilité et de perte de repères.
- **1 agent en situation de violence intra-familiale** avec un besoin d'écoute et de soutien important dans une phase de vie avec des fragilités fortes. Dans cet accompagnement, nous avons abordé des questions liées au logement, à la partie juridique, au budget.

5 - Problématiques rencontrées

HANDICAP au travail



En 2022-2023, les agents ont exprimé une forte demande concernant les accompagnements liés au handicap.

- **11 dossiers MDPH** ont été instruits ou renouvelés
- **2 situations** ont concerné un aménagement de poste pour des salariés avec une problématique de maintien ou de reprise en emploi
- **3 compensations** du handicap (surdité …)

Depuis l'arrivée de la référente handicap, ces situations se traitent dans le cadre d'une collaboration partenariale.

LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE

L'assistante sociale a été activement impliquée dans la mise en œuvre de cette commission dont l'idée a germé au dernier trimestre 2022 et s'est concrétisée en avril 2023. Cette commission a permis de traiter **7 situations et 6 agents ont perçu une aide financière en 2023** dans un moment de grande fragilité.
Elle représente un outil précieux pour soutenir les agents dans une période de grande fragilité. Le fonctionnement de cette commission à la fois souple et réactif avec des membres très impliqués est une grande réussite.

ACTIONS PARTENARIALES INTERNES

Les rencontres avec les directions des écoles
Au démarrage de la prestation, l'assistante sociale a rencontré les directions des 3 écoles ce qui a permis de développer des relations de confiance et de partenariat.

Les réunions périodiques avec le service RH et le médecin du travail
La collaboration avec la Direction des Ressources Humaines des services centraux est agréable, fluide et efficace. Les rencontres tous les 2 mois permettent de faire un point complet sur les situations en cours. Une rencontre trimestrielle a lieu avec le médecin du travail avec qui la collaboration est également très active.

✓ **Au total, ce sont 22 réunions auxquelles l'assistante sociale a participé avec les partenaires internes.**

ACTIONS PARTENARIALES EXTERNES

L'assistante sociale a rencontré la **présidente de la SRIAS Occitanie** afin d'établir un partenariat pour notamment la gestion des offres locatives. En effet, pour chaque offre de logement proposé par la SRIAS, l'assistante sociale réalise une évaluation sociale (fiche à point et rapport social) qu'elle envoie directement à cet organisme.

En février 2023, l'assistante sociale a également rencontré ses collègues assistantes sociales du CNRS de Toulouse afin d'établir une collaboration active et de partager des informations communes sur notre cadre d'interventions.

7 – Conclusion et perspectives de travail 2024

Le service social a été très sollicité pour ce démarrage de prestation avec **67 agents reçus et accompagnés** ce qui démontre un fort besoin de soutien, d'écoute et d'accompagnement social du personnel de l'INP.

On observe que les entretiens ont lieu pendant et hors des permanences sociales ce qui démontre la pertinence **d'une prestation souple avec des temps de mise à disposition tout au long de la semaine** pour s'adapter au mieux aux disponibilités des agents mais aussi des partenaires.

Les espaces dédiés à l'assistante sociale n'étaient pas forcément adaptés sur l'Ensiacet avec des bureaux trop isolés géographiquement des agents et des partenaires. Des solutions ont été mise en œuvre et l'assistante sociale sera installée dès 2024 dans le bâtiment des Services Centraux ce qui facilitera le travail partenarial.

Les 2 sujets qui ressortent fortement sont le **logement et la santé** qui impactent significativement la situation financière des agents c'est pourquoi il me semblerait pertinent :

- Dans les perspectives 2024, il pourrait être envisagé **la réalisation d'un Guide Logement** avec les démarches, les astuces, les droits, les informations essentielles pour optimiser sa recherche de logement mais aussi l'accession à la propriété.
- De plus, il pourrait être envisagé une **sensibilisation sur la nécessité d'avoir une prévoyance** pour couvrir le risque financier lors d'arrêt de travail;

- **Arrivée de Alice ASTOUL**

Les fonctions de Delphine Curis évoluant au sein d'Alliance Sociale vers des missions d'encadrement et de coordination.

➢ Les permanences de proximité seront réalisées **à compter du 1er/01/2024 par sa collaboratrice Alice Astoul**. Delphine Curis reste la responsable et interlocutrice du contrat.

8 - Annexes


Journée mondiale du cancer du sein
#REJOIGNEZ LE ROSE
Comment concilier cancer et vie professionnelle ?
Un ACCOMPAGNEMENT SOCIAL pour vous INFORMER, vous ORIENTER et vous SOUTENIR dans vos démarches lorsque vous êtes confrontée à cette pathologie
Reconnaissance handicap
RQTH
Maintien dans l'emploi
Aidant familial
Proche aidant
Ne restez pas seule !
Temps Partiel Thérapeutique
Invalidité
Inaptitude
Congés spécifiques
Prestations sociales
Une assistante sociale à votre écoute
Delphine CURIS - 06 38 48 61 85
delphine.curis@alliance-sociale.fr


FLASH INFO
Bourses étudiantes
Les bourses sont accordées en fonction du nombre de points accordés par le barème national
4 points supplémentaires sont désormais attribués :
Aux étudiants en situation de handicap
Aux étudiants qui viennent en aide à un parent en situation de handicap
Demande à faire sur : www.messervices.etudiant.gouv.fr
Avant le 19 Octobre 2023
Sources : www.service-public.fr
En dehors des permanences sociales sur site, vous pouvez contacter votre assistant social
Delphine CURIS
06 38 48 61 85
delphine.curis@alliance-sociale.fr
Du lundi au vendredi
9h00 - 17h00